



COMMUNIQUE de PRESSE

Lancement du cadastre solaire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Le lancement officiel du cadastre solaire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a eu lieu le mardi 9 avril 2019 à 16h30 dans l'Espace public Numérique (EPN) du pôle communautaire de La Haye, en présence des Vice-Présidents de la Communauté de Communes, du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) ainsi que du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin.

Contexte

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de transition énergétique, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a souhaité réaliser un cadastre solaire pour encourager le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

En parallèle, afin de dynamiser la filière solaire dans le département de la Manche, le SDEM50 a proposé à l'ensemble des Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Manche de mettre à leur disposition un cadastre solaire. A terme, l'objectif visé par le SDEM50 est que la Manche soit labellisée « Département solaire en 2020 » dans le cadre du plan du gouvernement « Place au Soleil ».

Ainsi, le cadastre de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a, pour moitié, été financé par le SDEM50. A noter que **la COCM est le premier EPCI du Département à proposer à ses citoyens un cadastre solaire opérationnel.**

Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ?

Un cadastre solaire est une cartographie à très grande échelle du potentiel solaire d'un territoire (Région, Département, Communauté de Communes, Communes...). A partir des données 3D d'un territoire, il modélise le rayonnement solaire en fonction de l'exposition et de l'orientation des bâtiments et en tenant compte des masques et des zones d'ombres. Le cadastre solaire se présente sous la forme d'une plateforme solaire interactive et accessible à tous via une page Web.

L'objectif de cet outil est de permettre aux habitants et aux professionnels (entreprises, agriculteurs, industriels...) de la Côte Ouest Centre Manche de simuler rapidement et de manière ludique le potentiel solaire de leurs toitures.

Plus concrètement, en renseignant leur adresse dans la plateforme Web, tous les citoyens de la Côte Ouest Centre Manche peuvent visualiser pour leurs toitures :

- la puissance installable en solaire photovoltaïque ou thermique ;
- la surface potentielle exploitable en m² ;
- la production annuelle estimée (en kWh/an) ;
- les économies générées et donc la rentabilité économique d'une installation photovoltaïque ou solaire.

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

20 rue des Aubépines, 50 250 La Haye - 02 33 07 11 79 - contact@cocm.fr

Contact presse : Service communication - 02 33 07 51 61 - communication@cocm.fr

COMMUNIQUE de PRESSE

Le simulateur indique les coûts moyens constatés sur une installation d'une taille donnée et renseigne la rentabilité espérée pour une installation soit en vente totale d'électricité, en autoconsommation ou pour une installation thermique.

Le cadastre solaire a été réalisé par la Start-Up « In Sun We Trust »

Pour réaliser son cadastre solaire, la COCM a fait appel à la Start -Up « In Sun We Trust » notamment car elle propose aux usagers un suivi personnalisé gratuit.

En effet, les utilisateurs séduits par les estimations de rentabilité peuvent contacter par mail, par chat ou par téléphone un conseiller de « In Sun We Trust » qui répond à leurs interrogations et les aide à affiner leur projet.

De même, si la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques ou solaires sur leur toiture s'avère pertinente l'utilisateur pourra demander au conseiller d'effectuer une demande de devis auprès d'un installateur qui aura été référencé au préalable par « In Sun We Trust ». Le conseiller compare et négocie alors les offres des installateurs pour que l'utilisateur obtienne une offre avec le meilleur rapport qualité-prix possible.

Le référencement des installateurs par In Sun We Trust est réalisé en fonction du prix, de la sinistralité et, de la satisfaction des clients. Il a pour objectif de limiter les nombreuses arnaques (faux bons de commandes, malfaçons, chantiers abandonnés, entreprises fantômes ou encore discours commerciaux abusifs...) dont peuvent être victimes les usagers et qui freinent encore le développement du solaire (photovoltaïque et thermique) en France.

Le cadastre solaire renseigne également les usagers sur les aides disponibles

Pour connaître les aides, subventions et primes de l'Etat dont ils peuvent bénéficier pour leur projet solaire, les utilisateurs peuvent consulter le guide complet 2019 des aides directement sur la plateforme du cadastre solaire de la COCM.

Le guide des aides régionales dont peuvent bénéficier les professionnels, est quant à lui téléchargeable sur le site Internet de la communauté de communes, dans la rubrique « Au quotidien => Cadastre solaire ».

Infos pratiques

Le cadastre solaire sera mis en ligne à partir du mardi 9 avril 2019 à l'adresse suivante <https://cocm.insunwetrust.solar/> et sur le site internet de la communauté de communes dans la rubrique « au quotidien ».

Pour plus d'informations :

- Adèle JANSON (Chargée de mission transition énergétique)
ajanson@cocm.fr / 02 33 45 50 50

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

20 rue des Aubépines, 50 250 La Haye - 02 33 07 11 79 - contact@cocm.fr

Contact presse : Service communication - 02 33 07 51 61 - communication@cocm.fr